



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070964

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/06/2025 9H33 C:005340 I:05314
V/REF : 1015203
V/Email reçu le Mercredi 18/06/2025 à 9H33

SELON DEVIS N° 5050112

V/REF.IMM. 00154
IMMEUBLE : LE RIVOT -0154
32/34/36, AV.EUROPE/BEETHOVEN
54 a 66, AV. GENERAL LELERC
69140 RILLIEUX LA PAPE

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Vaulx en Velin, le 23 Juillet 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N54 LECLERC - LOGEMENT DE MME CHRAITI/ M MAUPOME AU 2EME - TEL
06 58703420

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5050112 du 28/05/2025 d un montant de
690,56 EUROS TTC

Donneur d'ordre : M. S BONNY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

REPLACEMENT DES BUTEES D'ARRET SUR LAME FINALE DES VOLETS ROULANTS
SOIT 12 BUTEES
REPLI DU MATERIEL

NOTRE INTERVENTION DU 02/07/2025 : TRAVAUX CONFORME AU DEVIS

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 03/07/25 à 08H19 _ Env oi CR/AB

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U.	HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	46,04	46,04
6,00	MS00076-Rempl.butées de tablie yc tt suj	40,92	245,52
6,00	MS00075-Entretien, réglage, graissage	66,50	399,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070964

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	690,56
T.V.A. a 10,00%	69,05
TOTAL T.T.C.En EURO	759,61

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1015203 du 17/06/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 821 753 du 25/04/2025

THCVORPP Txv hors contra Volets roulants Partie privat. 1

01-EE-2213-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Lieu d'intervention

MME CHRAITI Sabrina

MR MAUPOME Florent

54 AVENUE GENERAL LECLERC

69140 RILLIEUX LA PAPE

Téléphone : 06.58.70.34.20

00154-00010-00001-00021 H / Type 4 / 02

Etage : 02

Date entrée: 30/12/2022

Délai

Date limite exécution : 02/07/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement SUITE VALIDATION DEVIS 5050112	1,00	46,04	46,04	4,60	50,64
MS00075 Entretien, réglage, graissage et toutes sujétions	6,00	66,50	399,00	39,90	438,90
MS00076 Remplacement butées de tablier et toutes sujétions	6,00	40,92	245,52	24,55	270,07

Total H.T.	690,56
Total TVA	69,05
Total TTC	759,61

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LASSALLE Eléna le 17/06/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **54 AVENUE GENERAL LECLERC 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **18/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1015203